



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION
Numéro du produit	55476
Synonymes; marques commerciales	LEMONGRASS OIL FLEXUOSUS ORGANIC
Numéro d'enregistrement REACH	01-2120119366-58-XXXX
Numéro CE	943-552-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produits de beauté Fragrance Aromathérapie
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	55476

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE	943-552-6
-----------	-----------

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P422 Stocker le contenu sous gaz inerte.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

(E)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL, CITRAL, GERANIOL, P MENTHA 1(7) 2 DIENE, LINALOOL, GERANYL ACETATE, CARYOPHYLLENE, DIPENTÈNE, ISOEUGENOL, (L) HYDROXYCITRONELLAL, CITRONELLOL, NEROL

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

(E)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL			30-60%
Numéro CAS: 141-27-5		Numéro CE: 205-476-5	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317			
CITRAL			30-60%
Numéro CAS: 5392-40-5		Numéro CE: 226-394-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119462829-23-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317			

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

GERANIOL 1-5%		
Numéro CAS: 106-24-1	Numéro CE: 203-377-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119552430-49-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317		
P MENTHA 1(7) 2 DIENE 1-5%		
Numéro CAS: 555-10-2	Numéro CE: 209-081-9	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Asp. Tox. 1 - H304		
LINALOOL 1-5%		
Numéro CAS: 78-70-6	Numéro CE: 201-134-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317		
GERANYL ACETATE 1-5%		
Numéro CAS: 105-87-3	Numéro CE: 203-341-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119973480-35-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412		
CAMPHENE 1-5%		
Numéro CAS: 79-92-5	Numéro CE: 201-234-8	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Sol. 2 - H228 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

NONAN 4 ONE			1-5%
Numéro CAS: 4485-09-0		Numéro CE: 224-770-4	
Classification			
Eye Irrit. 2 - H319			
CARYOPHYLLENE			<1%
Numéro CAS: 87-44-5		Numéro CE: 201-746-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120745237-53-XXXX
Classification			
Skin Sens. 1 - H317			
Asp. Tox. 1 - H304			
Aquatic Chronic 4 - H413			
DIPENTÈNE			<1%
Numéro CAS: 138-86-3		Numéro CE: 205-341-0	
Facteur M (aigu) = 1		Facteur M (chronique) = 1	
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
Skin Irrit. 2 - H315			
Skin Sens. 1 - H317			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			
(Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-1,3,6,-TRIENE			<1%
Numéro CAS: 3338-55-4		Numéro CE: 222-081-3	
Facteur M (aigu) = 1			
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
Skin Irrit. 2 - H315			
Asp. Tox. 1 - H304			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 2 - H411			
ISOEUGENOL			<1%
Numéro CAS: 97-54-1		Numéro CE: 202-590-7	
Classification			
Acute Tox. 4 - H302			
Acute Tox. 4 - H312			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Irrit. 2 - H319			
Skin Sens. 1A - H317			

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

(L) HYDROXYCITRONELLAL			<1%
Numéro CAS: 107-75-5		Numéro CE: 203-518-7	
Classification Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317			

NEROL			<1%
Numéro CAS: 106-25-2		Numéro CE: 203-378-7	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1B - H317			

CITRONELLOL			<1%
Numéro CAS: 106-22-9		Numéro CE: 203-375-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119453995-23-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit	ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION
Numéro d'enregistrement REACH	01-2120119366-58-XXXX
Numéro CE	943-552-6
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées
-----------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
----------------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.
---------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.
-----------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.
-------------------------------	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Stocker le contenu sous gaz inerte.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

CITRAL (CAS: 5392-40-5)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 9 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 0.007 mg/l
 eau de mer; 0.001 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 1.6 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.125 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.013 mg/kg
 Sol; 0.021 mg/kg

GERANIOL (CAS: 106-24-1)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/l
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 13.75 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/kg

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

DNEL	Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m ³
	Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m ³
	Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m ³
	Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour
	Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm ²
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm ²
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm ²

PNEC	- eau douce; 0.2 mg/l
	- eau de mer; 0.02 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg
	- Sol; 0.327 mg/kg
	- STP; > 10 mg/l

GERANYL ACETATE (CAS: 105-87-3)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 62.59 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 35.5 mg/kg
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.4 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; : 17.75 mg/kg
	Consommateur - Orale; : 8.9 mg/kg

PNEC	- eau douce; 3.72 mg/l
	- eau de mer; 0.372 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 8 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 0.442 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.0442 mg/kg
	- Sol; 0.0859 mg/kg

DIPENTÈNE (CAS: 138-86-3)

Commentaires sur les composants	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
--	--

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Court terme : 222 µg/cm ²
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme : 33.3 mg/m ³
	Population en général - Cutanée; Court terme : 111 µg/cm ²
	Population en général - Inhalatoire; Long terme : 8.33 mg/m ³
	Population en général - Orale; Long terme : 4.76 mg/kg

PNEC	eau douce; 5.4 µg/l
	eau de mer; 0.54 µg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 1.8 mg/l
	Sédiments (eau douce); 1.649 mg/kg p.c. /jour
	Sédiments (eau de mer); 0.165 mg/kg p.c. /jour
	Sol; 0.328 mg/kg

(L) HYDROXYCITRONELLAL (CAS: 107-75-5)

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 18 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.9 mg/kg
	Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 0.5 mg/cm ²
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.4 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.1 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.5 mg/cm ²
	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/kg

PNEC	eau douce; 0.0316 mg/l
	eau de mer; 0.00316 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.145 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.0145 mg/kg
	Sol; 0.0105 mg/kg

TERPINEOL (CAS: 8000-41-7)

Commentaires sur les composants	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
--	--

DNEL	Consommateur - Cutanée; Court terme : 2.5 mg/kg
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1.25 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Court terme : 2.5 mg/kg
	Consommateur - Cutanée; Long terme : 0.42 mg/kg
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 1.25 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Long terme : 0.42 mg/kg
	Travailleurs - Cutanée; Court terme : 5.0 mg/kg
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme : 5.8 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme : 1.17 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme : 5.8 mg/m ³

CITRONELLOL (CAS: 106-22-9)

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 45.8 mg/kg/jour
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 29.5 mg/cm ²
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 27.5 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m ³
	Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 13.8 mg/kg/jour
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 29.5 mg/cm ²

PNEC	- eau douce; 0.0024 mg/l
	- eau de mer; 0.00024 mg/l
	- STP; 580 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 0.0256 mg/l
	- Sédiments (eau de mer); 0.00256 mg/l
	- Sol; 0.00371 mg/l

DECANAL (CAS: 112-31-2)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.9 mg/m ³
	Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.1 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/kg p.c. /jour

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

PNEC

- eau douce; 0.00117 mg/l
- eau de mer; 0.000117 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 3.16 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaune.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-20°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	94°C @ 101.3 kPa
Point d'éclair	85.3°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	26.66 Pa @ 25°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.881 - 0.905 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: 2.06 - 6.64
Température d'auto-inflammabilité	240°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	1.477 - 1.489
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Informations toxicologiques sur les composants

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

CITRAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6 800,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6800 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6 800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 250,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2250 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 250,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritante. Lapin

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

GERANIOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 600,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3600 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 600,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritation cutanée sévère. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.
Irritation sévère. Score des lésions oculaires (cornée): 3.1 - Lapin

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:
Sensibilisant.

LINALOOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 790,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 610,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une irritation des yeux.

GERANYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6 330,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6330 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6 330,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 460,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5460 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 460,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

CAMPHENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Légèrement irritant.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

NONAN 4 ONE

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 250,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 3 000,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 3 000,0

CARYOPHYLLENE

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

DIPENTÈNE

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires. Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système bronchique.

Ingestion Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

ISOEUGENOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 560,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 1560 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 1 560,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1 900,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 1900 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1 900,0

(L) HYDROXYCITRONELLAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6 400,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6400 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6 400,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Sensibilisation cutanée Test épicutané - Lapin: Sensibilisant.

TERPINEOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Absence de données.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Absence de données.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Absence de données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Absence de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

DL-BORNEOL

Toxicité aiguë - inhalation

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

ETA inhalation 1,5
(poussières/brouillards
mg/l)

NEROL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀
mg/kg) 4 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4500 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée
(DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

CITRONELLOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀
mg/kg) 3 450,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3450 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 450,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée
(DL₅₀ mg/kg) 2 650,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2650 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 650,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Lapin: Sensibilisant.

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

DECANAL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 33320 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 4173 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Score des lésions oculaires (conjonctives): 2 Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Homme: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. OECD 471
Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif. OECD 474

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT NOAEL (90d) 20,000 mg/kg, Orale, Rat rép.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

CAMPHENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CARYOPHYLLENE

Écotoxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

DIPENTÈNE

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

TERPINEOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

CITRAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 4.6 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 6.8 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 heures: 103.8 mg/l, Algues

GERANIOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 14 - 22 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 10.8 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 heure: 13.1 mg/l, Algues OECD 201

LINALOOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 59 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

GERANYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: 68.12 mg/l, Poissons OECD 203
---------------------------------	---

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 14.1 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 heures: 3.72 mg/l,
OECD 201
NOEC, 72 heure: 0.585 mg/l, Algues
OECD 201

CAMPHENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.1-1 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

CARYOPHYLLENE

Toxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

DIPENTÈNE

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.702 - 0.720 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 70 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques ErC₅₀, 72 heures: 8 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 0.27 mg/l, Daphnia magna

(Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-1,3,6,-TRIENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

(L) HYDROXYCITRONELLAL

toxicité aquatique aiguë

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 31.6 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 410 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 heure: 123.32 mg/l, Algues

TERPINEOL

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
----------	--

DL-BORNEOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	Chronic, NOEC, 21 jour: 0.011 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Chronic, NOEC, 72 heure: 0.011 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	Chronic, NOEC, 21 jour: 0.011 mg/l, Daphnia magna
---	---

CITRONELLOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 14.6 mg/l,
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 17.5 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 heures: 2.4 mg/l, Algues

DECANAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 1.45 mg/l, Poisson d'eau douce OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 1.17 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 4.5 mg/l, Algues d'eau douce OECD 201 Chronic, NOEC, 72 heure: 0.759 mg/l, Algues OECD 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

CITRAL

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Persistence et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 85 - 95%: 28 jours
OECD 301C

GERANIOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 90 - 100%: 28 jour
OECD 301A
- Dégradation 82%: 28 jour
OECD 301D

LINALOOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Degradation (%) 64.2%: 28 jours
OECD 301D

GERANYL ACETATE

Persistence et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation > 70%: 28 jours
OECD 301F

DIPENTÈNE

Persistence et dégradabilité Le produit ne devrait pas être biodégradable.

(L) HYDROXYCITRONELLAL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 80 - 90%: 28 jour
OECD 301F

TERPINEOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

DL-BORNEOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

CITRONELLOL

Persistence et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 80 - 90%: 28 jours OECD 301F

DECANAL

Biodégradation	La substance est facilement biodégradable. - Dégradation 82%: 28 jours OECD 301F
----------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 2.06 - 6.64

Informations écologiques sur les composants

CITRAL

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable. FBC: 89.72,
Coefficient de partage	log Pow: 2.76

GERANIOL

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: 2.6

LINALOOL

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Kow: 2.7

GERANYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Pow: 4.5

CAMPHENE

Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Pow: 4.5

CARYOPHYLLENE

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 6.23

DIPENTÈNE

Potentiel de bioaccumulation FBC: 490 - 1460,

Coefficient de partage log Pow: 4.59

(L) HYDROXYCITRONELLAL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 1.6

TERPINEOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.67

CITRONELLOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.41

DECANAL

Potentiel de bioaccumulation Peut s'accumuler dans le sol et les hydrosystèmes. FBC: 190,

Coefficient de partage log Pow: 3.8

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

CAMPHENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

DIPENTÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

TERPINEOL

Mobilité Non-miscible à l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

DIPENTÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

TERPINEOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Autres effets néfastes Indéterminé.

DIPENTÈNE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

TERPINEOL

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

N° ONU (ICAO) 3082

N° ONU (ADN) 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT CAMPHENE, DIPENTÈNE)

Nom d'expédition (IMDG) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT CAMPHENE, DIPENTÈNE)

Nom d'expédition (ICAO) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS CAMPHENE, LIMONENE)

Nom d'expédition (ADN) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT CAMPHENE, DIPENTÈNE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9

Code de classement ADR/RID M6

Etiquette ADR/RID 9

Classe IMDG 9

Classe/division ICAO 9

Classe ADN 9

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Z

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 90

Code de restriction en tunnels (-)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	ETA: Estimation de la toxicité aiguë ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures. CAS: Chemical Abstracts Service. DNEL: Dose dérivée sans effet. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. Kow: Coefficient de partage octanol-eau. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) . PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. PNEC: Concentration prédite sans effet. REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer. MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978. cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë. FBC: Facteur de bioconcentration. DBO: Demande biochimique en oxygène. CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum. LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé. LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé. NOAEC: Concentration sans effet nocif observé. NOAEL: Dose sans effet nocif observé. NOEC: Concentration sans effet observé. LOEC: Concentration efficace la plus faible observée. DMEL: Dose dérivée avec effet minimum. LE50: limite d'exposition 50 hPa: Hektopaskal LL50: Lethal Chargement cinquante OCDE: Organisation de coopération et de développement économique POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau Un appareil respiratoire autonome: SCBA STP Stations d'épuration COV: Composés organiques volatils
Sigles et abréviations utilisés dans la classification	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

ESSENTIAL OIL OBTAINED FROM THE LEAVES OF CYMBOPOGON FLEXUOSUS, GRAMINEAE BY DISTILLATION

Date de révision	19/07/2021
Numéro de version	2.001
Remplace la date	05/10/2020
Numéro de FDS	55476
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H228 Matière solide inflammable. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.